

## Appel à candidatures

### Directeur/trice de l'USR 3125

#### Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-en-Provence)

##### 1 - PRESENTATION DE L'UNITE

Membre du Réseau national des Maisons des sciences de l'homme - Infrastructure de Recherche nationale -, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) est une Unité Mixte de Service et de Recherche (Aix-Marseille Université, CNRS) : USR 3125 <http://www.mmsh.univ-aix.fr/>

Implantée sur le campus aixois d'Aix-Marseille Université, site du Jas de Bouffan, l'USR 3125/MMSH a pour objet de promouvoir la recherche en sciences humaines et sociales dans le domaine des études méditerranéennes, avec 10 unités mixtes associées (USR 3155/IRAA, UMR 7269/LAMPEA, UMR 7297/TDMAM, UMR 7298/LA3M, UMR 7299/CCJ, UMR 7303/TELEMME, UMR 7305/LAMES, UMR 7307/IDEMEC, UMR 7310/IREMAM, UMR 8171/IMAf), regroupées dans un bâtiment de 12 000 m<sup>2</sup>.

L'USR 3125 est rattachée à la *composante MMSH d'Aix-Marseille Université*, constituée sous la forme d'un Département d'Université à la création de l'Université unique d'Aix-Marseille au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Structure d'appui et de soutien à la recherche, la MMSH met à disposition des 356 personnels (71 % de chercheurs et enseignants-chercheurs, 29 % d'ingénieurs, administratifs et techniciens) affectés à ses unités associées des équipements communs, administre les moyens techniques et accompagne la recherche par ses services. Elle offre à leurs partenaires, à l'échelle régionale, nationale et internationale, des espaces collaboratifs sur des projets communs et une ingénierie de recherche adaptée.

En conformité avec les missions nationales des MSH définies dans leur Charte (2006), l'USR 3125/MMSH fonde ses objectifs sur cinq principes : identité scientifique, interdisciplinarité, internationalisation, dynamiques inter-institutionnelles, inscription territoriale. Ses principales missions sont :

- le développement et la gestion, dans l'intérêt commun, de services et d'espaces collectifs de travail (service logistique, service informatique, médiathèque et publications notamment) ;
- la promotion d'une interdisciplinarité active avec la mise en œuvre de programmes transversaux impliquant les chercheurs ou équipes des unités associées, ceux des unités du site d'Aix-Marseille, ou encore du réseau national des Maisons des sciences de l'homme ; le soutien à

l'émergence de nouveaux programmes scientifiques renouvelant objets, terrains et approches dans le domaine des études méditerranéennes ;

- l'accueil, dans le cadre de ces programmes, de post-doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs, français ou étrangers ;
- la création ou le développement de pôles de compétences techniques, lieux d'expertise ayant pour objectif de faire le lien entre savoirs techniques, conceptualisation et recherche ;
- l'aide à la coordination, à la mise en œuvre et au suivi de projets d'envergure européenne ou internationale ;
- la construction de plateformes partagées et le déploiement territorial des Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR) ;
- le développement de la formation à et par la recherche en collaboration avec l'Ecole doctorale 355 « Cultures, Espaces, Sociétés » hébergée sur le site, et avec le Collège doctoral d'Aix-Marseille Université ;
- la mise en œuvre d'opérations de valorisation et de diffusion de la culture scientifique.

La MMSH s'inscrit dans la politique de site ; elle vise à assurer la visibilité et la structuration des recherches en sciences humaines et sociales, en particulier sur l'aire méditerranéenne, en cohérence avec la politique scientifique d'Aix-Marseille université, et en relation étroite avec ses autres composantes et unités de recherche.

## **2 – DIRECTION DE L'USR 3125/MMSH**

La direction de l'USR 3125/MMSH est en charge de l'animation et des orientations scientifiques, ainsi que de la mise en œuvre des actions et programmes validés par son Conseil scientifique. Elle assure la bonne marche des services, des équipements communs et des outils mutualisés mis à disposition des chercheurs des unités associées. Elle est l'interlocuteur du Réseau national des Maisons des sciences de l'homme. Elle présente tous les ans un bilan d'activités au Comité de pilotage de l'Unité.

La direction instruit les demandes de ressources dans le cadre de la dotation recherche de l'Unité auprès des deux tutelles. Elle assure la gestion de l'ensemble des moyens mis à disposition de l'Unité ainsi que des personnels administratifs, techniques et chercheurs affectés à l'Unité.

Le Directeur ou la Directrice collabore étroitement, et en bonne intelligence, avec le Directeur ou la Directrice de la composante MMSH, plus particulièrement en charge de l'administration générale, qui représente les unités rattachées auprès des instances de la gouvernance d'Aix-Marseille Université et qui est l'interface avec les autres composantes et les directions centrales.

### **3- CANDIDATURE ET PRISE DE FONCTION**

L'appel est ouvert aux chercheurs du CNRS et aux enseignants-chercheurs d'AMU, titulaires, en sciences humaines et sociales, sans distinction de rang, pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Dans le cas où le candidat retenu ne serait pas membre d'une des unités associées de la MMSH au moment de sa candidature, les tutelles procéderaient à son affectation dans l'une de celles-ci à la date de sa prise de fonction.

Les lettres de candidature accompagnées d'un CV seront adressées à Monsieur le Président d'Aix-Marseille Université et à Monsieur le Directeur de l'INSHS du CNRS ; elles devront parvenir à Christiane Laye, responsable administrative de la MMSH, avant le 1<sup>er</sup> décembre 2016, par voie électronique : [christiane.laye@univ-amu.fr](mailto:christiane.laye@univ-amu.fr)

Le Comité de pilotage de l'Unité auditionnera les candidats le 17 janvier 2017.